



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/71/45
2 novembre 2013

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Soixante et onzième réunion
Montréal - 2-6 décembre 2013

PROPOSITION DE PROJET : PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Le présent document contient les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (deuxième tranche) Allemagne

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS
Papouasie-Nouvelle-Guinée

| | |
|---|------------------------|
| I) TITRE DU PROJET | AGENCE |
| Plan de gestion de l'élimination des HCFC | Allemagne (principale) |

| | | |
|--|--------------|-------------------|
| II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (Annexe C, Groupe I) | Année : 2012 | 3,06 (tonnes PAO) |
|--|--------------|-------------------|

| III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (tonnes PAO) | | | | | | | Année : 2012 | | |
|--|----------|--------|-------------------------|---------------|-----------|----------|-------------------------|----------------------------|--------------------------------|
| Produits chimiques | Aérosols | Mousse | Lutte contre l'incendie | Réfrigération | | Solvants | Agent de transformation | Utilisation en laboratoire | Consommation totale du secteur |
| | | | | Fabrication | Entretien | | | | |
| HCFC-123 | | | | | | | | | |
| HCFC-124 | | | | | 0,0 | | | | 0,0 |
| HCFC-141b | | | | | | | | | |
| HCFC-142b | | | | | 0,0 | | | | 0,0 |
| HCFC-22 | | | | | 3,0 | | | | 3,0 |

| IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO) | | | |
|--|-----|--|-----|
| Référence 2009 - 2010 : | 3,3 | Point de départ des réductions globales durables : | 3,4 |
| CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO) | | | |
| Déjà approuvée : | 3,4 | Restante : | 0 |

| V) PLAN D'ACTIVITÉS | | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Total |
|----------------------------|----------------------------------|---------|------|------|---------|------|------|------|---------|---------|
| Allemagne | Élimination des SAO (tonnes PAO) | 0,9 | | | 0,8 | | | | 0,4 | 2,1 |
| | Financement (\$US) | 380 120 | | | 336 518 | | | | 149 812 | 866 450 |

| VI) DONNÉES DU PROJET | | | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017-2019 | 2020 | 2021-2024 | 2025 | Total |
|---|-----------|-----------------|---------|------|---------|------|------|---------|-----------|---------|-----------|---------|-----------|
| Limites de consommation du Protocole de Montréal | | | s.o. | s.o. | 3,4 | 3,4 | 3,06 | 3,06 | 3,06 | 2,21 | 2,21 | 1,2 | s.o. |
| Consommation maximale admissible (tonnes PAO) | | | s.o. | s.o. | 3,19 | 3,08 | 2,94 | 2,60 | 2,26 | 1,39 | 0,87 | 0 | s.o. |
| Financement approuvé (\$US) | Allemagne | Coûts de projet | 350 000 | 0 | 340 000 | 0 | 0 | 301 000 | 0 | 134 000 | 0 | 125 000 | 1 250 000 |
| | | Coûts d'appui | 41 300 | 0 | 40 120 | 0 | 0 | 35 518 | 0 | 15 812 | 0 | 14 750 | 147 500 |
| Financement approuvé par ExCom (\$US) | | Coûts de projet | 350 000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 350 000 |
| | | Coûts d'appui | 41 300 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Financement total demandé pour approbation à la présente réunion (\$US) | | Coûts de projet | 0 | 0 | 340 000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 340 000 |
| | | Coûts d'appui | 0 | 0 | 40 120 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

*Différence de 0,1 tonne PAO par rapport à la valeur de référence en raison de l'arrondissement

| | |
|--|---------------------|
| Recommandation du Secrétariat : | Approbation globale |
|--|---------------------|

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le gouvernement de l'Allemagne, à titre d'agence d'exécution désignée a présenté à la 71^e réunion du Comité exécutif une demande de financement de la deuxième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH)¹, pour un montant total de 340 000 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 40 120 \$US. La proposition comprend un rapport périodique sur la mise en oeuvre de la première tranche du PGEH, et un plan de mise en oeuvre (2014-2016) de la deuxième tranche.

Rapport périodique sur la mise en oeuvre de la première tranche du PGEH

2. Les activités suivantes ont été mises en oeuvre pendant la première tranche du PGEH du secteur de l'entretien en réfrigération : quelque 62 agents d'exécution et agents de douane ont reçu une formation sur les règlements actuels afin d'assurer le suivi des importations et des exportations de HCFC et en particulier sur le système de contingentement, et 22 techniciens d'entretien ont été formés en bonnes pratiques d'entretien et de réfrigération; des équipements (outils de base et équipements de récupération et de recyclage) ont été fournis à l'école de formation professionnelle afin de soutenir les programmes de formation; et l'on a établi le contingent d'importation de HCFC. Des activités de sensibilisation ont été tenues afin de soutenir la mise en oeuvre du PGEH. Le Groupe de gestion des projets était responsable de toutes les activités ayant trait au PGEH et il a organisé des discussions avec les intéressés afin de s'assurer que les activités étaient mises en oeuvre efficacement.

3. L'Unité nationale d'ozone (UNO) a procédé au contrôle des activités d'importation et d'exportation des SAO, terminé la présentation des rapports de données, et entrepris des activités de sensibilisation afin de soutenir la mise en oeuvre du PGEH.

4. Fin septembre 2013, des 350 000 \$US approuvés pour la première tranche, 110 229 \$US avaient été décaissés et 42 200 \$US étaient engagés. Les 197 571 \$US qui restent seront décaissés au début de 2014.

Plan annuel de mise en oeuvre de la deuxième tranche du PGEH

5. Les principales activités à mettre en oeuvre au cours de la deuxième tranche du PGEH comprennent notamment :

- a) Continuer de mettre à exécution les politiques d'élimination des HCFC, afin de s'assurer que les objectifs de réduction des HCFC sont réalisés (aucun financement supplémentaire);
- b) Continuer la mise en oeuvre des activités de sensibilisation au gouvernement et dans l'industrie afin de mettre en pratique des technologies sans HCFC à faible potentiel de réchauffement de la planète (aucun financement supplémentaire);
- c) Confiner et réutiliser les frigorigènes (40 000 \$US);

¹ Le PGEF de Papouasie-Nouvelle-Guinée a été approuvé à la 63^e réunion pour une élimination complète des HCFC d'ici 2025 (soit, le gel en 2012; 5% de réduction d'ici 2013 ; 15% d'ici 2015; 60% d'ici 2020; et une élimination à 100% d'ici 2025).

- d) Mettre en place d'un programme incitatif pilote pour la reconversion et le remplacement d'équipements chez les utilisateurs finals (190 000 \$US); et
- e) Coordonner et assurer le suivi du projet (110 000 \$US).

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Systeme d'autorisation operationnel

6. Conformément à la décision 63/17, le gouvernement a confirmé qu'un système exécutoire d'autorisation et de contingentement des importations et des exportations de HCFC est en place, et qu'on pourra ainsi assurer la conformité du pays au calendrier d'élimination des HCFC du Protocole de Montréal. Le système d'autorisation établi par le gouvernement comprend l'importation de 3,12 tonnes PAO de HCFC-22, le seul HCFC consommé au pays, qui tenait compte du plan national pour l'élimination accélérée du HCFC.

Consommation de HCFC

7. La valeur de référence des HCFC en ce qui a trait à la conformité a été établie à 3,3 tonnes PAO, calculée à l'aide de la consommation réelle déclarée en 2009 et 2010 (Tableau 1) dans le cadre de l'Article 7 du Protocole de Montréal. À la 62^e réunion, le gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a convenu d'établir comme point de départ de la réduction totale de la consommation de HCFC la valeur de référence estimative de 3,4 tonnes PAO, laquelle est 0,1 tonne PAO supérieure à la valeur de référence établie. Le financement total n'est pas touché et aucun rajustement à l'accord n'est requis.

Tableau 1. Consommation de HCFC en Papouasie-Nouvelle-Guinée
(2007-2012 - Article 7)

| Année | Données de l'Article 7 (HCFC-22) | |
|-----------|-------------------------------------|------------|
| | Tonnes métriques | Tonnes PAO |
| 2007 | 88,43 | 5,0 |
| 2008 | 56,13 | 3,1 |
| 2009 | 57,60 | 3,2 |
| 2010 | 59,81 | 3,3 |
| 2011 | 30,81 | 1,69 |
| 2012 | 55,71 | 3,06 |
| Référence | 58,71 | 3,3* |

*Différence de 0,1 tonne PAO par rapport à la valeur de référence en raison de l'arrondissement.

8. La consommation de HCFC s'est accrue de plus de 80 pour cent entre 2011 et 2012, et le Secrétariat s'est dit préoccupé par cette situation parce que le pays s'était engagé envers l'élimination accélérée, ce qui exigeait déjà une réduction de 5 pour cent de la consommation de HCFC avant 2013. Le gouvernement de l'Allemagne a expliqué que l'accroissement de la consommation était attribuable à la constitution de réserves de HCFC par des importateurs face aux contingents rigoureux devenus

exécutives en 2013. Le gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée est d'avis que, grâce au système d'autorisation et de contingentement, il pourra respecter le calendrier visant l'élimination accélérée.

Questions techniques

9. Le Secrétariat a demandé des explications sur l'utilisation actuelle des frigorigènes à base d'hydrocarbures au pays, sur la quantité de ces frigorigènes utilisée lors de la reconversion des équipements avec HCFC-22, la portée de leur utilisation, leur disponibilité, leur source, et jusqu'à quel point on a tenu compte des questions de sécurité lors de leur utilisation.

10. Le gouvernement de l'Allemagne a indiqué que les équipements avec hydrocarbures forment actuellement environ 15 à 20 pour cent des équipements de réfrigération domestiques utilisés. Des essais sont en cours sur des climatiseurs utilisant du R-290 afin de déterminer s'ils respectent les normes de sécurité actuelles, car ces équipements seront bientôt disponibles sur le marché, surtout au moment où le gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée limite les importations d'équipements avec HCFC. De plus, il faudra tenir compte de la sécurité lors de l'utilisation de frigorigènes inflammables dans le processus de certification des techniciens en cours de mise en oeuvre. Le gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée mettra en place des mécanismes visant à réduire les difficultés lors de l'introduction de technologies de remplacement, afin d'encourager l'utilisation d'équipements de réfrigération et de climatisation efficaces du point de vue énergétique.

Conclusion

11. Le Secrétariat a pris note que, bien qu'il y ait eu une augmentation marquée de la consommation de HCFC entre 2011 et 2012, le système d'autorisation et de contingentement est opérationnel et permettra de réduire la consommation conformément au calendrier de réduction accélérée envers lequel s'est engagé le gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Les activités dans le secteur de l'entretien ont été élaborées avec la participation des principaux intéressés et elles avancent de façon satisfaisante. On s'attend aussi à ce que des équipements sans HCFC soient introduits au pays très bientôt.

RECOMMANDATION

12. Le Secrétariat du Fonds recommande que le Comité exécutif prenne note du rapport périodique sur la mise en oeuvre de la première tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) en Papouasie-Nouvelle-Guinée, et recommande aussi l'approbation globale de la deuxième tranche du PGEH de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, et les plans de mise en oeuvre correspondants pour les tranches de 2014-2016, avec les coûts d'appui associés au niveau de financement indiqué au tableau suivant :

| | Titre du projet | Financement du projet (\$US) | Coûts d'appui (\$US) | Agence d'exécution |
|----|--|---|-------------------------------------|-------------------------------|
| a) | Plan de gestion de l'élimination des HCFC (deuxième tranche) | 340 000 | 40 120 | Allemagne |
